

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers présents : 14  
Nombre de Conseiller absent : 0  
Pouvoirs : 1  
Date de la Convocation : 15/04/2026  
Date d'affichage : 15/04/2026



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, VALLESPIN-BOSSET Simone, CALBA Joël

Pouvoir : FLORIDO Geoffrey a donné pouvoir à Madame MARMIER Karine

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°26012 : Budget Photovoltaïque - Affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le Compte financier Unique de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif	0,00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	0,00 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	975,67 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	675,13 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement = e. + f.	0,00 €
AFFECTATION (2) = d.	975,67 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminue de 1)	0,00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) :	975,67 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 20 avril 2026

La Secrétaire  
Agnès BIGOT



Le Maire,  
Dominique BOYER

